

LE PURGATOIRE

I. Objectifs de la séance

1. (Re)découvrir ce qu'est le purgatoire.
2. Comprendre l'influence des actes bons, de la prière, des sacrifices et des péchés sur l'âme pour nous et les défunts.
3. Comprendre la différence entre « jugement particulier » et « jugement dernier ».

II. Supports nécessaires pour la séance

1. Fichier « Fiche jeune »

Ce document contient un lien vers la vidéo du frère Paul-Adrien, dominicain, sur le purgatoire (datant de novembre 2020), un extrait de l'évangile de St-Matthieu évoqué dans ladite vidéo et des questions pour conduire la discussion avec les jeunes. Il est à imprimer en un exemplaire pour chaque jeune.

2. Fichier « Le purgatoire : c'est dans la Bible ! »

Cette vidéo est à projeter aux jeunes au cours de la séance, ou à leur envoyer pour qu'ils la visionnent avant la séance.

3. Fichier « Etats d'âme (animateur) »

Ce document comprend une frise représentant l'état de l'âme d'un croyant depuis sa naissance jusqu'à sa mort et le Jugement Dernier. Cette frise est complète, elle constitue la solution du document donné aux jeunes. Elle est à imprimer en un seul exemplaire par animateur.

4. Fichier « Etats d'âme (jeune) »

Ce document comprend une frise représentant l'état de l'âme d'un croyant depuis sa naissance jusqu'à sa mort et le Jugement Dernier. Cette frise est à compléter par les jeunes à la fin de la séance. Les solutions se trouvent sur le document « Etats d'âme (animateur) ». Elle est à imprimer en un seul exemplaire pour chaque jeune.

III. Déroulé de la séance

1. Avant la séance

Avant la séance, il faut :

- imprimer le document « Fiche jeune » pour chaque jeune
- imprimer le document « Etats d'âme (jeune) » pour chaque jeune
- imprimer le document « Etats d'âme (animateur) » pour les animateurs
- prévoir une connexion internet ou télécharger la vidéo « Le purgatoire : c'est dans la Bible ! »
- prévoir de quoi projeter la vidéo « Le purgatoire : c'est dans la Bible ! »

2. Pendant la séance

La séance débute par le visionnage de la vidéo « Le purgatoire : c'est dans la Bible ! » du frère Paul-Adrien, puis on poursuit par la lecture de l'extrait de l'évangile selon St-Matthieu donné sur la « Fiche jeune » et enfin,

on propose un temps de partage avec les jeunes à partir de ces deux supports et des questions suivantes (quelques **clés de réflexions** sont données pour aider à nourrir la discussion) :

- *Quelle période de l'année est dédiée à la prière pour les défunts ?*

L'Eglise propose un jour spécial pour commémorer les défunts : il s'agit du **Jour des Morts** ou de **la Commémoration de tous les fidèles défunts**, célébré le **2 novembre**. C'est le lendemain de la fête de la **Toussaint (1^{er} novembre)**. Ce lien entre les deux célébrations est très pédagogique : lors de la Toussaint, l'Eglise célèbre la multitude des saints et des saintes, connus et inconnus, c'est-à-dire ceux qui sont déjà au côté de Dieu au ciel. Cette célébration nous amène à penser aux autres défunts qui n'ont pas encore cette chance et qui ont besoin d'un temps de purification supplémentaire avant d'être pleinement plongés dans la gloire de Dieu (c'est-à-dire ceux qui sont au purgatoire – cf questions suivantes).

- *Quelle est la différence entre le **Jugement Particulier** et le **Jugement Dernier** ? Quand se produisent-ils ?*

Dans l'histoire des Hommes et du monde, on peut distinguer deux temps : le **Jugement Particulier** (propre à chaque individu) et le **Jugement Dernier** (commun à toute l'humanité), en lien avec la vie du Christ :

« Comme le sort des hommes est de mourir une seule fois et puis d'être jugés, ainsi le Christ s'est-il offert une seule fois pour enlever les péchés de la multitude ; il apparaîtra une seconde fois, non plus à cause du péché, mais pour le salut de ceux qui l'attendent » (1^{re} Th 4, 13-17).

Jugement Particulier :

Le **Jugement Particulier** intervient à la mort de chaque personne. En effet, la vie est un temps où chaque individu peut choisir entre :

- accueillir le Christ, l'aimer, grandir en amitié/intimité avec lui et essayer de le suivre du mieux possible en respectant les commandements de Dieu, en pratiquant les vertus, la charité envers son prochain etc ...
- rejeter le Christ et chercher à s'accomplir soi-même.

Ce temps de conversion possible se termine au moment du décès et il est alors temps de « **faire les comptes** ». Le Christ en parle explicitement dans l'évangile selon St-Matthieu :

« Quel avantage, en effet, un homme aura-t-il à gagner le monde entier, si c'est au prix de sa vie ? Et que pourra-t-il donner en échange de sa vie ? Car le Fils de l'homme va venir avec ses anges dans la gloire de son Père ; alors il rendra à chacun selon sa conduite » (Mt 16, 26-27).

St-Jean-de-la-Croix reprend cette parole en une expression : « Au soir de notre vie, nous serons jugés sur l'amour ». Ainsi, le **Jugement Particulier** correspond au moment où chaque individu, à sa mort, reçoit la **rétribution de ses actes**. Trois chemins sont alors possibles :

- un temps de purification au **purgatoire**

Ceux qui meurt dans la grâce et l'amitié de Dieu, mais imparfaitement purifiés, bien qu'assurés de leur salut éternel, souffrent après leur mort une purification, afin d'obtenir la sainteté nécessaire pour entrer dans la joie du ciel (CEC 1030).

Ce temps de purification concerne les personnes qui ont essayé de suivre le Christ du mieux possible, mais qui ont commis des fautes dites « légères » qu'ils n'ont pas confessées ou qu'ils n'ont pas tenté de réparer, ou qui n'ont pas tenté de convertir leurs penchants mauvais, leurs mœurs.

- l'**entrée directe** au paradis

Ceux qui meurt dans la grâce et l'amitié de Dieu, et qui sont parfaitement purifiés, vivent pour toujours avec le Christ. Ils sont pour toujours semblables à Dieu, parce qu'ils Le voient tel qu'Il est, face-à-face (CEC 1023).

Cela concerne les personnes qui ont pris très au sérieux le message du Christ et qui ont **TOUT** fait pour le suivre, quoi que cela leur a coûté.

- la **damnation éternelle** en Enfer

Cela concerne les personnes qui **pèchent gravement** contre Dieu, leur prochain ou eux-mêmes et qui ne s'en repentent pas. Ces personnes se séparent ainsi de l'amour et du pardon de Dieu. Cet état d'**auto-exclusion définitive** de la communion avec Dieu et avec les bienheureux est appelé « enfer ».

Jugement Dernier :

L'expression « **Jugement Dernier** » peut aussi être remplacée par « **Jour du Jugement** » ou « **Jugement du dernier Jour** ». Ce **Jugement Dernier** interviendra à la fin des temps, c'est-à-dire qu'il marquera la fin du monde, tel que nous le connaissons. A ce moment-là, le Christ « **reviendra dans la gloire, pour juger les vivants et les morts, et son règne n'aura pas fin** » (d'après le Credo). Cela signifie que la disposition secrète des cœurs et les œuvres de chacun seront mis en pleine lumière, le mal sera définitivement vaincu par le bien et les morts « justes » ressusciteront.

Personne ne sait à quel moment ce Jour arrivera, même le Christ ne le sait pas : « **Quand à ce jour et à cette heure-là, nul ne les connaît, pas même les anges des cieux, pas même le Fils, mais seulement le Père et lui seul** » (Mt 24, 36). Par conséquent, tout ceux, même chrétiens, qui proposent une « date » pour la fin du monde sont dans le mensonge.

- *Connaissez-vous des personnes qui sont allées directement au Ciel, sans passer par le purgatoire ?*

Peut-être que nous n'en connaissons pas personnellement, mais nous les célébrons chaque jour : il s'agit des **saints** et des **saintes** du calendrier ! Lorsque l'Eglise **canonise** certains fidèles, elle reconnaît qu'ils ont suivi l'enseignement du Christ, qu'ils ont été fidèles à Dieu et qu'ils ont pratiqué les vertus de manière héroïque. L'Eglise utilise pour cela un **critère « objectif »** : certes, elle étudie en détails la vie de ces fidèles, mais elle cherche surtout un signe de leur présence auprès de Dieu. Ce signe, c'est que leur **intercession** est **efficace** : c'est-à-dire qu'en les priant et en leur demandant d'intercéder pour nous, ils peuvent nous obtenir que nos prières soient exaucées. Ces **miracles** sont souvent spectaculaires, voici quelques exemples :

- Saint Jean-Paul II : une religieuse française, Marie Simon-Pierre Normand, a été guérie de la maladie de Parkinson, qui est incurable.
- Bienheureuse Pauline Jaricot : une jeune fille de 3 ans et demi, Mayline, qui était en état de mort cérébrale après s'être étouffée en mangeant, revient à la vie et retrouve toutes ses facultés.
- Les moines de Tibhirine : ces religieux trappistes sont morts martyrs en 1996 en Algérie. Les martyrs, quels qu'ils soient, sont des chrétiens qui ne renient pas leur foi, même si leur vie est en danger.

- Comment peut-on éviter d'aller au purgatoire ? Dans le texte ci-dessus, que peuvent représenter le bon grain et l'ivraie dans le cœur de l'Homme ?

L'extrait de l'évangile peut être interprété selon deux niveaux de lecture.

1^{er} niveau de lecture :

De manière évidente, le **bon grain** et l'**ivraie** représentent respectivement **le bien/les actes de charité** et **le mal/les péchés** qui prolifèrent dans le monde.

2^e niveau de lecture :

Une autre interprétation est que le bon grain et l'ivraie représentent respectivement **les qualités** et **les vices** présents dans le **cœur** de chaque être humain. Tout Homme est pourvu des deux, il n'y en a pas qui sont exclusivement mauvais ou exclusivement bons (à part le Christ, qui est Dieu, et la Vierge Marie, qui est l'Immaculée Conception). En effet, nous sommes tous des **créations de Dieu** (c'est-à-dire façonnés à son Image, donc bons), mais **malheureusement marqués par le péché originel** (c'est-à-dire du doute de la bonté de Dieu pour nous, nous poussant à nous séparer de lui, de sa Parole et de ses commandements et donc à commettre le mal).

En cultivant l'un ou l'autre de ces aspects, on leur permet de **se déployer** plus amplement dans nos vies. Dans cet extrait d'évangile, Jésus ne souhaite pas arracher l'ivraie, de peur que le blé ne soit arraché aussi. Il ne faut donc pas s'étonner que certains de nos penchants mauvais **persistent**. St Paul lui-même se plaignait d'une écharde dans sa chair qui ne pouvait s'écarter de lui, malgré ses prières (2 Co 12, 7). Peut-être Dieu permet-il cela pour que nous évitions de nous surestimer et que nous pensions pouvoir nous accomplir sans Lui et ainsi, rester humble ...

Toujours est-il que si l'ivraie ne peut être arrachée de nos cœurs en cette vie, cela ne veut pas dire que nous ne pouvons pas le **contenir** en l'empêchant de proliférer ! Le **jeûne**, les **sacrifices** et les **mortifications** sont proposés par l'Eglise avec la grâce de Dieu (notamment lors du Carême, mais tout au long de notre vie), pour éviter qu'ils ne prennent toute la place dans notre cœur/dans nos vies : une fois contenus, ils pourront ensuite régresser. Il faut néanmoins rester **vigilant**, car la nonchalance et l'oisiveté peuvent leur permettre de resurgir avec plus de force :

Quand l'esprit impur est sorti de l'homme, il parcourt des lieux arides en cherchant où se reposer et il ne trouve pas. Alors, il se dit : « Je vais retourner dans ma maison, d'où je suis sorti. » En arrivant, il la trouve **inoccupée**, balayée et bien rangée. Alors, il s'en va, il prend avec lui sept autres esprits, encore plus mauvais que lui ; ils y entrent et s'y installent. Ainsi, l'état de cet homme-là est pire à la fin qu'au début (Mt 12, 43-45).

La place qui n'est pas prise par l'ivraie dans notre cœur, il faut qu'elle soit occupée par le blé. Celui-ci peut se déployer, grâce à la **vie sacramentelle** (eucharistie, confession), la **prière**, les **bonnes œuvres**, les **actes de charité**, le **service du prochain** etc ...

En jouant sur ces **deux leviers** (c'est-à-dire lutter contre nos penchants mauvais et faire le bien/nourrir notre amitié avec le Christ), nous pouvons espérer passer le moins de temps possible au purgatoire, voire ne pas y aller du tout ! Sinon, le purgatoire servira à arracher l'ivraie qu'il restera dans nos cœurs, ce qui est douloureux. Dans sa vidéo, le frère Paul-Adrien prend l'image d'une **douche brûlante** : c'est une image très classique pour présenter le rôle du purgatoire. Les péchés de nos vies peuvent alors être vus comme des tâches/de la crasse qui salissent nos cœurs. Pour les retirer, il faut alors « décaper » !

- *Peut-on venir en aide aux personnes défuntes pour leur éviter de rester trop longtemps au purgatoire ?*

Les personnes défuntes ne peuvent **plus rien faire** pour raccourcir leur temps au purgatoire. C'est donc à nous, **vivants**, que revient cette belle tâche ! Pour cela, rien de plus simple : il suffit de vivre en bons chrétiens et d'offrir à Dieu les choses bonnes que nous faisons pour les défunts en question. Par exemple, les actes de charité, la prière, le jeûne, faire dire des messes etc ... Chaque acte bon que nous faisons peut être offert à Dieu pour une intention, quelle qu'elle soit et sauver des âmes du purgatoire en fait partie.

On peut citer par exemple, le **sanctuaire de Montligeon**, près d'Alençon, qui a pour vocation spécifique de prier pour les âmes des défunts.

- *Pourquoi aller au purgatoire est, malgré tout, une bonne nouvelle ?*

Le purgatoire n'a pas pour vocation d'être éternel. Au contraire ! Il s'agit d'un **passage** vers le paradis : le purgatoire retire ce qu'il reste de mauvais en nous pour que nous puissions ensuite voir Dieu face-à-face, dans sa gloire. On peut prendre l'image de la rencontre avec un ami : quand on va voir un ami très cher à notre cœur, on s'y prépare. On peut acheter un cadeau, bien s'habiller etc ... Dieu étant l'**Ami** par excellence, celui que notre cœur aime et désire par-dessus tout, il est normal de prendre le temps nécessaire pour se préparer convenablement à **vivre à ses côtés pour l'éternité**. Donc, la bonne nouvelle est que le purgatoire mène au **paradis** !

Une fois que le temps de discussion autour des questions est terminé, on distribue le document « **Etats d'âmes (jeunes)** » qui représente les différents états de l'âme au cours de la Vie en fonction des actes bons et des péchés que l'on peut commettre. La correction se trouve dans le document « **Etats d'âme (animateur)** ». La couleur verte représente une âme en bonne santé, en « état de grâce », en communion avec Dieu. Plus la couleur devient rouge, plus l'âme est affectée par le mal, le péché et s'éloigne de Dieu. Cette frise est réductrice, mais elle présente l'avantage d'illustrer simplement l'influence de nos actes sur notre santé spirituelle.

3. Fin de la séance

Avant de se quitter, il peut être bon de faire remarquer aux jeunes qu'à chaque messe, les chrétiens prient pour les défunts. Cela intervient après la consécration des offrandes sur l'autel et juste avant la prière du Notre-Père. Voici l'exemple de la **prière eucharistique III** :

Pour nos frères et sœurs défunts, pour tous ceux qui ont quitté ce monde et trouvent grâce devant toi, nous te prions : en ta bienveillance, accueille-les dans ton Royaume, où nous espérons être comblés de ta gloire, tous ensemble et pour l'éternité, par le Christ, notre Seigneur, par qui tu donnes au monde, toute grâce et tout bien.

Ils peuvent donc, à chaque messe, dire à Dieu dans leur cœur qu'ils souhaitent que cette intention concerne tout particulièrement les **défunts de leur famille** (ou un tel et un tel). Une simple phrase suffit. Par exemple : « *Seigneur, je te prie en particulier pour les défunts de ma famille (ou pour N. et N.)* »